

Risque | Deuxième tour à 6,75 M€ pour Actility

Apres un premier tour de table de 3 M€ apportés par Truffle Capital, en 2010 (cf n° 993), Actility se finance de nouveau. Cette fois-ci, le développeur de solutions de communication machine-to-machine empoche 6,75 M€, versés en deux tranches. Il bénéficie de l'apport de son actionnaire financier historique, qui remet la main à la poche à hauteur de 2,75 M€. Mais il sollicite aussi deux nouveaux entrants : Idinvest Partners place 1 M€ via le

fonds d'EDF Electranova Capital, tandis que CDC Entreprises mise 3 M€ à travers le fonds Ecotechnologies – lequel réalise cet investissement pour le compte de l'Etat dans le cadre des actions du Programme d'Investissements d'Avenir confiées à l'Ademe. Désormais, Actility se trouve majoritairement détenue par le consortium de financiers, le solde des titres restant aux mains du fondateur, Olivier Hersent. Fondée en 2010, à Lannion, dans les Côtes-d'Armor, Actility

conçoit des applications et des infrastructures de communication entre objets destinées aux réseaux électriques intelligents, aux industries, aux bâtiments et aux véhicules électriques. Il permet, par exemple, d'optimiser la consommation électrique d'industriels pendant les périodes de pointe. Fort d'une quinzaine de collaborateurs, il entend mettre à profit cette augmentation de capital pour passer du domaine expérimental à la phase de déploiement commercial. ■ A B

CDC Entreprises: Laurent Arthaud, Anne-Sophie Carrese • **Truffle Capital:** Jean François Fourt • **Idinvest Partners:** Matthieu Baret • **Conseils investisseurs: due diligence financière:** Mazars (Luc Marty), **juridiques:** Kahn & Associates (Marie-Laure de Cordovez), HBC Avocats (Jean Luc Elhoueiss) • **Conseil juridique société:** Pinot de Villechenon & Associates (Francis Pinot de Villechenon, Alice Laroque)